

1938 – 27 Novembre	A Alger élections municipales, à titre algérien Boumendjel et Mohamed Abbas, soutenus par le PPA, sont élus <i>"La stérile lutte d'influence qui opposaient entre elles depuis des années les familles bourgeoises...fut mise pour la première fois en échec et balayée de la scène publique. Le peuple de la Casbah tourna le dos à la politique des "Grandes Familles".</i>
1938 – 20 Novembre	La grève générale lancée par la CGT est très durement réprimée. Cette répression marque la fin du Front Populaire.
1938 – 19 Décembre	Vingt-trois cadres du PPA comparaissent devant le tribunal correctionnel.
1939 – 11 Février	Discours de Maurice Thorez à Alger : « <i>L'Algérie nation en formation</i> ».
1939 – 14 Avril	Des milliers d'Algérois rendent hommage à Arezki Kehal, membre du Comité central du PPA, mort en prison et l'accompagnent à sa dernière demeure en chantant des hymnes nationalistes.
1939 – 30 Avril	Mohamed Douar, ouvrier tramino, candidat du PPA est élu conseiller général d'Alger.
1939 – Mai	Lancement d'un nouveau journal le « <i>Parlement Algérien</i> » rédigé en prison par Messali Hadj et ses compagnons. Il tire à 5.000 exemplaires.
1939 – Mai	Une fraction du PPA dont les leaders sont Mohamed Taleb, Hadj Cherchalli, Si Djilali et Amar Khider se tournent vers l'Allemagne hitlérienne pour tenter d'obtenir une aide en vue du déclenchement d'une insurrection. Cette fraction est exclue du PPA à l'initiative de Messali.
1939 – 20 Juin	La cour criminelle d'Alger, qui eut à juger l'assassinat de l'imam Kahoul, acquitte définitivement El-Okbi.
1939 – 14 Juillet	Manifestation du PPA à Alger : 4.000 personnes défilent avec les mots d'ordre du Parti.
1939 – 27 Août	Décret interdisant les journaux « <i>El Ouma</i> », « <i>Parlement Algérien</i> », « <i>Lutte Sociale</i> ».
1939 – 13 Septembre	Début de la deuxième guerre mondiale.
1939 – 26 Septembre	Décret de dissolution du PCF, du PCA et du PPA.
1940 – 16 Avril	Mort de Abdelhamid Benbadis miné par la maladie et par une série d'épreuves familiales.
1940 – 30 Juillet	Mort de Kaddour Belkaim, Secrétaire Général du PCA à la prison de Serkadji, de typhus.
1941 – 28 Mars	Le tribunal militaire d'Alger rend son verdict dans le procès des détenus PPA. Le total des condamnations est de 123 ans de travaux forcés, 114 ans d'emprisonnement, 560 années d'interdiction de séjour et 160.000 francs d'amende. « <i>Alger se couvre d'inscriptions de protestations</i> ».
1942 – Octobre	Lamine Debaghine prend la direction du PPA clandestin.
1942 – 8 Novembre	Débarquement des Alliés sur les côtes d'Afrique du Nord.

1942 – 20 Décembre	A l'initiative de Ferhat Abbas, les élus adressent " <i>Un message des représentants algériens aux autorités responsables.</i> "
1939 – 1943	La direction clandestine du PPA est assurée par Lamine Debaghine, Filali Abdellah, Ahmed Bouda, Ahmed Mezerna et Khelil.
1943 - Janvier	Nomination de Peyrouton au poste de Gouverneur général de l'Algérie.
1943 – 10 Février	Publication du Manifeste du Peuple Algérien. Ce manifeste remis aux pouvoirs publics de 31 Mars 1943 comporte 56 signatures. Il contenait les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Liberté, égalité de tous les habitants sans distinction de race et de religion. • La suppression de la propriété féodale par une réforme agraire. • Reconnaissance de la langue arabe comme langue officielle. • Liberté de presse et d'association. • Instruction obligatoire et gratuite pour les deux sexes. • Liberté du culte.
1943 – février	Libération des 27 députés communistes français détenus à la prison d'El-Harrach ainsi que celle de 930 autres détenus politiques.
1943 – 3 Avril	Désignation par le Gouverneur Général d'une « <i>Commission d'Etudes Economiques et Sociales Musulmanes</i> » chargée d'élaborer un programme de réformes réalisable même pendant la guerre.
1943 – 26 Avril	Libération des détenus du PPA. Messali Hadj est assigné à résidence surveillée.
1943 – 26 Mai	Additif du projet de réformes du Manifeste. Il stipule que : « <i>l'Algérie sera érigée en état algérien doté d'une constitution propre qui sera élaborée par une assemblée constitutionnelle élue au suffrage universel par tous les habitants de l'Algérie</i> ».
1943 – 6 Juillet	Les syndicats sont autorisés à reprendre leurs activités : neuf mois après le débarquement des alliés.
1943 – 23 Juillet	Provocation des soldats sénégalais contre la population de Skikda. Il y eut 14 tués parmi la population algérienne (<i>in</i> : Manifeste de la République Algérienne).
1943 – 15 Août	Reprise de l'activité légale du PCA avec la tenue d'une Conférence Nationale.
1943 – 22 Septembre	Les élus algériens refusent de siéger à la session extraordinaire des délégations financières. Ferhat Abbas et Sayeh Abdelkader sont arrêtés et assignés à résidence surveillée.
1943 – 29 Novembre	Dans un rapport émanant du PCF et adressé aux trois partis d'Afrique du Nord, il est dit ceci : <i>"Union nation française et populations d'Afrique du Nord contre l'ennemi commun. Une démocratie française rénovée, élargie seule pourra apporter à l'Afrique du Nord l'appui industriel indispensable, des conditions de vie meilleures pour le présent et la garantie d'une émancipation totale pour l'avenir. Rien de commun avec la soi-disante assimilation. Il s'agit d'une union librement consentie des populations d'Afrique du Nord avec la nation française en raison de leur communauté"</i>

	<p><i>d'intérêts ».</i></p> <p>(in.: Délégation en Afrique du Nord du CC du PCF. Section d'information et d'éducation. Proposition d'éducation du marxisme-léninisme aux trois partis d'Afrique du Nord).</p>
1943 – Novembre	Les syndicats CGT comptent plus de 73.000 adhérents à Constantine, 20.000 dans l'Oranie et 40.000 dans l'Algérois.
1943 – 12 Décembre	Discours du Général De Gaulle à Constantine
1944 – 7 Mars	<p>Ordonnance qui confère l'électorat à tous les musulmans de sexe masculin. Elle range d'autre part parmi les électeurs du premier collège certaines catégories de musulmans en raison de leurs titres tout en leur permettant de conserver leur statut personnel.</p> <p>Toutefois, la condition politique des Algériens restait inégalitaire.</p> <p>En premier lieu le deuxième collège qui ne comprenait que des musulmans, comportait plus d'électorat que le premier.</p> <p>Or le premier collège avait la moitié des élus algériens dans les assemblées françaises et les 3/5 dans les assemblées administratives de l'Algérie.</p> <p>Cette ordonnance porte suppression du Code de l'indigénat.</p>
1944 – 14 Mars	Naissance des « <i>Amis du Manifeste et de la Liberté</i> » (A.M.L.).
1944 – Juin	Conférence des syndicats nord-africains.
1944 – 15 Août	L'Association des Oulémas dépose le « <i>Mémoire</i> » au bureau de la Commission des Réformes Musulmanes.
1944 – 15 Septembre	Parution de l'hebdomadaire « <i>Egalité</i> » des AML.
1944 – 23 Septembre	Conférence Centrale du PCA au cours de laquelle Amar Ouzegane déclare : « ce n'est pas par hasard que d'une part Serda, Abbo et compagnie et d'autre part les faux nationalistes confondent leur politique sous le même mot d'ordre « séparation avec la France » (in : Liberté du 21 septembre).
1944 – 27 Novembre	Série de décrets tendant à accélérer le développement de l'instruction en Algérie.
1944 – 2 Décembre	Deux militants du PPA qui tentaient d'acheter des armes auprès des militaires stationnés à Jijel sont arrêtés.
1944 – 29 Décembre	Ferhat Abbas exprime des réserves sur certaines propositions du PPA : « <i>...il nous parvient en effet que certains éléments qui se réclament de notre mouvement parleraient de l'indépendance de l'Algérie... Si cela était exact, ces éléments desserviraient notre mouvement et trahiraient notre idéologie</i> » (in : Égalité)
1945 – 22 Février	<p>Ordonnance relative aux Comités d'entreprise.</p> <p>Elle est attendue en Algérie par son article 25.</p>
1945 – Février	Réunion qui a regroupé le PPA, les AML et les Oulémas pour examiner les possibilités de tenir un congrès national concernant la proclamation de l'indépendance de l'Algérie (témoignage de Messali Hadj rapporté par Harbi).
1945 – Février	Les AML lancent une campagne contre l'application de l'ordonnance du 7 mars 1944

	par le boycott de l'inscription sur les listes du premier collège.
1945 – 2, 3, 4 Mars	<p>Congrès des A.M.L. qui adoptent les quatre recommandations suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Remplacement des assemblées Algériennes par un parlement élu. 2. Remplacement du Gouverneur général par un Gouvernement responsable devant le Parlement. 3. Reconnaissance des Couleurs Algériennes. 4. Amnistie Générale et libération de Messali Hadj.
1945 - 16 Mars	Conférence pour la constitution de l'Union Constantinoise des syndicats des petits cultivateurs. Le nombre des syndiqués s'élevait à 1.693 (Archives Estorges).
1945 - 16 Mars	Conférence des syndicats des petits cultivateurs d'Oranie en présence de 16 délégués représentant 1.729 syndiqués (Archives Estorges).
1945 - 16 Mars	Conférence Départementale de l'Union Algéroise des syndicats des petits cultivateurs en présence de 32 délégués représentant 2.130 syndiqués (Archives Estorges).
1945 - 19 Mars	<p>Conférence Algérienne des syndicats des petits cultivateurs en présence de 40 délégués représentant 7.100 syndiqués.</p> <p>Les membres du Bureau élu sont les suivants :</p> <p>Président : Zitoufi du syndicat de Ténès.</p> <p>Secrétaire Général : Estorges.</p> <p>Trésorier Général : Nasri du syndicat d'Ain Defla.</p> <p>Secrétaire adjoint : Badsî Mohamed.</p> <p>Archiviste : Boukhartel Ahmed du syndicat de Maillot.</p> <p>Les membres de la commission exécutive sont les suivants : Boudiaf Abdelhamid, Abbas, Meddour, Chentouf. (Archives Estorges).</p>
1945 - 23 Mars	Le journal « <i>Egalité</i> » publie la déclaration suivante : « <i>Le Comité Central des A.M.L. ému par les informations qu'il reçoit quotidiennement demande à tous les militants de ne pas répondre à la provocation et aux provocateurs</i> ».
1945 – 2 Avril	Réunion du Bureau Central des A.M.L. La direction se rend compte que le contrôle des sections lui échappe.
1945 – 19 Avril	A l'occasion de la visite de Périllier, préfet d'Alger, de violents incidents éclatent à Reibell lieu d'assignation à résidence de Messali. Selon les témoignages, Messali aurait reçu quelques jours auparavant la visite de Hocine Asselah et Lamine Debaghine qui l'ont entretenu d'un projet d'insurrection auquel il a donné son accord (<i>in ; Harbi. Aux origines du FLN...</i>).
1945 – Avril	Tentative d'évasion de Messali Hadj qui devait gagner une ferme des environs de Sétif, futur siège du Gouvernement Algérien. Cette évasion échoue.
1945 – 23 Avril	Messali Hadj est assigné à résidence à Brazzaville. L'activité politique dans le pays s'intensifie. L'idée d'insurrection fait son chemin.
1945 – 1^{er} Mai	<p>La célébration du 1^{er} mai donne lieu à des heurts.</p> <p>Il y a trois morts à Alger et un à Oran.</p>
1945 – 8 Mai	Organisation sur tout le territoire de manifestations avec les mots d'ordre suivants :

	<p>« Libérez Messali », « Vive l'Algérie Indépendante », « Vive l'Algérie ».</p> <p>Dans certaines régions ces manifestations se transforment en une tentative de lutte armée : région de Sétif et Guelma.</p>
1945 – 11 Mai	<p>L'idée d'élargir la lutte armée à tout le pays est adoptée par certains responsables du PPA.</p> <p>Elle échoue devant l'absence de coordination de certains d'adhérer au mot d'ordre.</p>
1945 – 12 Mai	Découverte d'un dépôt d'armes à Jijel.
1945 – 14 Mai	Dissolution des AML, fermeture des Médersas.
1945 – 17 Mai	Déclaration d'Amar Ouzegane sur les événements du 8 Mai 1945. Il y voit : « <i>La collusion criminelle des faux nationalistes du PPA avec la haute administration non épurée et les soutiens du fascisme</i> » (in : Liberté 14 Mai 1945).
1945 – 18 Mai	<p>Réunion du Comité Directeur du PPA, qui fixe pour le 23 le moment de l'insurrection généralisée. Nouvel échec devant l'absence d'organisation.</p> <p>Ces appels velléitaires à l'insurrection entraînent des actes isolés par exemple : « <i>Complot de Cherchell (le 15 Mai), coupure de fils téléphoniques à Saida (18 Mai) également à Haussonviliers (le 23 Mai...)</i> ».</p>
1945 – 24 Mai	<p>Déclaration de Ckeikh Bachir El Ibrahimy sur les causes qui ont entraîné la provocation du 8 Mai 1945. Il y voit une « <i>main secrète qui doit empêcher toute amélioration du sort des populations musulmanes les priver de tous les droits sociaux et politiques en un mot combattre tout développement démocratique en Algérie</i> ».</p> <p>Ibrahimy relie « <i>cette provocation aux exigences des éléments colons d'Algérie d'empêcher toute évolution démocratique. D'ailleurs, écrit-il ce n'est pas la première fois que ceux qui veulent priver les musulmans de tous les droits recourent à la provocation.</i></p> <p><i>Après la guerre de 1914-1918 la loi de 1919 dite la « loi Jonnart » accorde quelques droits aux musulmans. Mais à la suite de troubles savamment provoqués (question des fusils de chasse) la plupart des dispositions de cette loi restent lettre morte</i> ». (in : Liberté du 24 Mai 1945).</p>
1945 – 28 Mai	<p>Après les événements du 8 Mai 1945, mise au point d'un certain nombre de personnalités dont Ahmed Boumendjel, Sator, Kessous, Kheirredine, Bouzar et Abbas Turki : « <i>les soussignés réproouvent avec la dernière énergie les agissements de quelques éléments troubles et inconscients de toutes les origines ethniques qui ont semé la panique au sein des populations algériennes. Ils condamnent tous ceux qui de l'intérieur ou de l'extérieur du mouvement ont tenté de fausser les intentions et les buts d'une action pacifique qui s'inscrit dans le cadre légal des principes démocratiques et républicains</i> ». (in : Egalité 16 Août 1946).</p>
1945 – Mai	<p>Bilan des événements du 8 Mai 1945.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 45.000 morts. • 4.650 arrestations dont 3.696 dans le constantinois. • 1.476 personnes jugées par les tribunaux militaires. • 181 personnes ont été condamnées à mort dont une vingtaine ont été exécutées. (Raymond Aron. Origines et causes de la rébellion algérienne...).

1945 – Juin – Septembre	Action armée en Basse-Kabylie. Il y eut 12 morts et 9 blessés.
1945 - Juin	Lors de la visite du ministre de l'intérieur Tixier : « <i>le PPA réapparaît brusquement sur la scène par une distribution de tracts faite à la même heure dans tous les coins d'Algérie</i> ».
1945 - 2 Juin	Le réseau d'Ouamrane qui devait diriger l'insurrection à Cherchell est découvert. Ouamrane est arrêté et condamné à mort. Libéré après l'amnistie de 1946, il gagne le maquis et participe à la préparation du 1 ^{er} novembre 1954.
1945 – 5 Août	Elections municipales. Le PPA et les AML recommandent l'abstention.
1945 – 13 Août	Manifeste du CC du PCA qui insiste sur le développement du sentiment d'originalité nationale algérienne. Ce C.C. se prononce pour la dissolution des délégations financières et leur remplacement par une assemblée algérienne.
1945 – 17 Août	Ordonnance qui permet aux algériens non citoyens d'envoyer des représentants aux Assemblées de l'ex-Métropole.
1945 – 19 Septembre	Ordonnance qui supprime les Délégations Financières et le Conseil Supérieur du Gouvernement et le remplace par une Assemblée émanation des Conseils Généraux des trois départements.
1945 – 20 Septembre	Des directives ont été communiquées aux colons en cas de troubles menaçants leur sécurité. Pour cela il leur suffisait de signaler à l'aviation tout danger dont ils sont l'objet en utilisant les expressions suivantes : « <i>Je suis attaqué je demande secours</i> ». (<i>Liberté du 20 Septembre 1945</i>).
1945 – 21 Octobre	Elections des délégués à l'Assemblée Constituante : le PPA et les AML recommandent l'abstention.
1945 – 24 Octobre	Lancement par le PCA de la campagne pour l'amnistie pour les algériens victimes de la provocation du 8 Mai 1945.
1946 – 5 Janvier	Lettre du PPA aux différentes délégations des Nations Unies. On y relève les points suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaissance de la nationalité algérienne. 2. Etablissement d'une Constitution Algérienne et Républicaine. 3. Constitution d'un Parlement Algérien. 4. Constitution d'un Gouvernement Algérien Démocratique. 5. Reconnaissance des couleurs algériennes. 6. Libération de tous les détenus politiques. 7. Institution d'une commission inter-allié chargée de déterminer les atrocités commises en Algérie pendant les derniers événements par les troupes de la police et de l'Administration française.
1946 – 5, 6 Janvier	Session du CC du PCA qui se prononce pour le maintien du double collège et demande une augmentation des députés algériens de 21 à 35 dont 14 pour les représentants européens.
1946 – 9 Mars	Le Parlement français vote une loi d'amnistie pour les condamnés du 8 Mai 1945.
1946 – 23, 24 Mars	3 ^e Congrès du PCA qui appelle à la Constitution d'une grande Union Démocratique Algérienne pour « <i>barrer le chemin à la réaction et au fascisme toujours en train</i> ».

	<i>d'édifier de nouveaux complots entre les populations algériennes et le peuple de France, car ce sont la réaction et le fascisme qui cherchent la division entre européens et musulmans pour briser la personnalité algérienne gage de l'avenir de notre pays ».</i>
1946 – 16 Avril	L'Ordonnance instituant les délégués du personnel est étendue en Algérie par son art.20.
1946 – Avril	Constitution de l'Union Démocratique du Manifeste Algérien UDMA dont le programme s'articule autour de l'idée d'une Algérie nouvelle librement fédérée à une France nouvelle.
1946 – 7 Mai	Loi Lamine Gueye qui confère à tous les musulmans d'Algérie la citoyenneté française. Le corps électoral passe à 1.330.000 électeurs. Le droit de vote aux femmes est toujours refusé. Le maintien du deuxième collège limite considérablement la portée de ces mesures.
1946 – Mai	1 ^{ère} Conférence des Comités d'amnistie. Le PCA tend à revenir sur le sectarisme qui avait caractérisé sa pratique antérieure notamment à l'égard du PPA.
1946 – 2 Juin	Elections législatives pour la Deuxième Assemblée Constituante. Le PPA appelle à l'abstention. Ces élections marquent l'échec des candidats du parti communiste au deuxième collège. L'UDMA est plébiscité : ses candidats enlèvent 11 sièges sur 13. Ces élections révèlent la puissance du mouvement national.
1946 – 21 Juillet	Congrès de l'Association des Oulémas d'Algérie.
1946 – 21, 22 Juillet	Session extraordinaire du CC du PCA élargie à de nombreux cadres. Le PCA fait l'autocritique de sa stratégie et de son appréciation des événements du 8 Mai 1945. Sa conclusion principale est celle-ci : « Le mouvement national domine tout en Algérie ». Il élabore alors une nouvelle ligne politique marquée par un changement de stratégie qui suppose une alliance préférentielle avec les mouvements nationalistes. Il présente en outre un nouveau programme : <ul style="list-style-type: none"> • Election d'une assemblée algérienne élue au suffrage universel et direct. • Appel pour la constitution d'un Front National Démocratique pour la liberté, la terre et le pain. • Une réforme agraire. Jusqu'en 1954 le PCA ne cessera de proposer l'union aux partis nationalistes.
1946 – 2 Août	Ferhat Abbas dépose au bureau de l'Assemblée Constituante une proposition de loi tendant à établir la Constitution de la République Algérienne.
1946 – Août	Elargissement de Messali Hadj qui est assigné à résidence à Paris.
1946 – 26 Septembre	Des tracts du PPA sont diffusés demandant : « <i>le retour libre du chef national sans sa patrie et la légalité pour le PPA</i> ».
1946 – 15 Octobre	Retour de Messali Hadj qui s'installe à Bouzaréah.
1946 –	Une conférence nationale du PPA, se tient à Bouzaréah. Deux tendances s'affrontent.

Octobre	<p>La première animée par Messali, Lahouel, Maiza. Ils veulent faire participer le parti aux élections.</p> <p>La seconde animée par Omar Oussedik, Boulahrouf, ils préconisent la clandestinité totale (<i>in</i> : Harbi. Le FKN...).</p>
1946 – 10 Novembre	<p>Elections des députés de l'Assemblée Nationale boycottées par l'UDMA.</p> <p>Le MTLD qui vient de se constituer en parti, se présente pour la première fois aux élections.</p> <p>Il y a cinq élus. Le PCA en a deux.</p>
1946 – Fin de l'année	<p>Le docteur Lamine Debaghine est entendu par le conseil de discipline du MTLD, sur les événements de mai 1945. Il est accusé d'avoir provoqué les événements de Sétif et d'être responsable du mot d'ordre aventureux de soulèvement.</p>
1947 – 9 Janvier	<p>Exclusion d'Amar Ouzegane du Parti Communiste Algérien pour les motifs suivants : « <i>Il a été de 1943 à Juillet 1946 le principal responsable d'une politique qui a gêné considérablement le rassemblement de tous les mouvements nationaux progressistes d'Algérie contre le colonialisme. Sa position s'est révélée particulièrement néfaste dans une série d'articles de presse attaquant certaines fractions du mouvement national algérien le lendemain de la provocation fasciste du 8 Mai 1945 ; dans une analyse particulièrement erronée de la situation politique en Algérie à la suite des élections de Juin 1946</i> ».</p>
1947 – 17 Janvier	<p>A l'appel des organisations suivantes : PCA, UDMA, Oulémas, CGT, Union des femmes d'Algérie (UFA), Secours Populaire et sous la présidence de Monsieur Blondet maire de Blida, plus de 1.000 Blidéens hommes et femmes... se sont rassemblés vendredi 17 Janvier à la salle du théâtre de la place d'Armes.</p> <p>A l'issue de cette manifestation, la motion suivante fut votée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protestent contre les exécutions de décembre 1946 des 10 condamnés à mort. • Demandent avec force aux autorités compétentes : <ol style="list-style-type: none"> 1. L'Etablissement des responsabilités de ces exécutions faites malgré les promesses du Président du Gouvernement. 2. La révision des procès des 79 condamnés à mort par une juridiction normale, située en dehors du territoire de Constantine. 3. Indemnisation des victimes du 8 Mai. 4. L'Envoi d'une Commission d'enquête parlementaire. 5. Le châtement des véritables responsables du complot fasciste du 10 Mai. <p>Affirment leur volonté de rester unis pour faire échec à la réaction colonialiste.</p> <p style="text-align: center;">Alger Républicain 18 Janvier 1947.</p>
1947 – 15 Février	<p>1^{er} Congrès du MTLD en présence de 55 délégués. Ce Congrès décide le maintien d'une structure clandestine : le PPA. Il crée différentes commissions dont celle des Affaires Sociales et Syndicales présidées par Aïssat Idir. Il adopte une résolution sur les élections dont le contenu est le suivant : « <i>les élections constituent un moyen tactique qui permet de faire le sondage de l'opinion publique, de faire entendre sa voix et celle du peuple, de faire apprécier l'intégrité des élus du parti par rapport aux autres élus. Elles ne sont pas une force en soi mais une tactique politique</i> ».</p>
1947 – Février	<p>Les patrons boulangers européens du département d'Alger décident de faire une grève. Ce mouvement rencontre l'opposition de leurs ouvriers, ainsi que des patrons boulangers musulmans. Extrait du communiqué du syndicat des petits boulangers</p>

	<p>musulmans :</p> <p>« Grâce à notre action, conjuguée avec les ouvriers, nous avons fait échec à la grève projetée par le syndicat patronal. Cette décision de grève, n'avait pas été motivée par des considérations intéressant la petite boulangerie.</p> <p>Bien au contraire elle était en contradiction absolue avec ceux de la petite boulangerie desservant les quartiers ouvriers...</p> <p>Quant aux revendications de nos ouvriers, elles sont tout à fait légitimes ».</p> <p>Alger Républicain 7 Février 1947.</p>
1947 – 13 Mars	<p>Proposition de loi déposée par Cherif Djemad au nom du PCA. Pour un nouveau statut de l'Algérie. Les principaux points ont été les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Algérie est définie comme un territoire associé de l'Union Française. • Le pouvoir législatif est assuré par une Assemblée Algérienne élue au suffrage universel avec représentation proportionnelle. • Le pouvoir exécutif est constitué par le gouvernement algérien responsable devant l'assemblée.
1947 – 21 Mars	<p>Proposition de loi déposée par l'UDMA pour un nouveau statut de l'Algérie défini de la façon suivante par Ferhat Abbas :</p> <p>« ni assimilation, ni séparatisme, ni nouveaux maîtres ».</p>
1947 – Mars	<p>Un comité de lutte contre l'ignorance s'est constitué à Blida. On y relève les noms suivants :</p> <p>Hadj Hassan de l'Association des Oulémas.</p> <p>Redjmi Ali du PCA.</p> <p>Lisette Vincent institutrice PCA.</p> <p>Bencherchali Mahieddine industriel.</p> <p>Docteur Bachir Abdelwahab</p> <p>Bouchakdji Ali instituteur PCA.</p> <p>Alger Républicain 1^{er} Mars 1947.</p>
1947 – Mars	<p>Constitution à Boufarik d'un comité de lutte contre l'analphabétisme.</p> <p>Alger Républicain 8 Mars 1947.</p>
1947 – 17, 18, 19 Avril	<p>IV^e Congrès du PCA à El-Harrach.</p>
1947 – Avril	<p>Imache Amar, ancien de l'ENA crée le Parti de l'Unité Algérienne.</p>
1947 – Juin	<p>Sentiment de peur chez les colons européens.</p> <p>Un journaliste raconte la visite à un colon d'un petit village européen. Il relate l'état d'esprit des colons qui veillent la nuit pour assurer leur sécurité. Le colon chez lequel il s'est rendu lui a dit notamment : « nous allons veiller pour ne pas servir de gibier. Tous les soirs, voyez-vous, nous assurons une garde à tour de rôle. Nous savons de façon certaine qu'un soulèvement est proche. Aussi nous nous gardons pour ne pas être surpris pendant notre sommeil.</p> <p>Les soldats sont casernés dans les villes ou agglomérations importantes. Les gendarmes ne résident que dans certains villages ; et puis combien sont-ils ? Ils ont</p>

	<p><i>des armes pour nous « de vieux flingues » de l'autre guerre.</i></p> <p><i>Mais si l'insurrection éclatait brusquement comment feraient-ils pour nous les donner. Des kilomètres nous séparent, nous serions proprement égorgés avant qu'ils ne soient intervenus. Alors, mourir pour mourir autant ne pas y passer comme des moutons...</i></p> <p>Quant à l'esprit de l'indigène, il l'expose ainsi : <i>« Ils suivent avec avidité les événements d'Indochine et de Madagascar. Ils brûlent d'en faire autant. J'ai un camarade de classe musulman petit propriétaire comme moi. Il est venu me trouver il y a quinze jours et m'a dit : « si tu me vois pénétrer un jour dans ton jardin, un fusil à la main, n'hésite pas, il faudra me tuer.</i></p> <p>- Tu es fou ?</p> <p>- Non, et je ne peux pas t'en dire plus, mais je t'en conjure, tue moi alors et vite.</p> <p><i>« Enfin, pressé de questions il a fini par m'avouer : « j'arrive d'une réunion dans la montagne, nous n'attendons plus que l'ordre d'agir ». (in : Comité de l'Afrique du Nord n°7 Juin 1947).</i></p>
1947 – 6 Juillet	<p>1^{er} Congrès fédéral du département d'Alger du MTLD. Composition du bureau :</p> <p>Président Mezerna Ahmed député d'Alger.</p> <p>Vice-président Mestoul Mohamed industriel.</p> <p>Secrétaires Khider Mohamed député d'Alger ; Khelifa ben Amar professeur libre d'Arabe.</p> <p>Trésoriers Aissa ben Abdi retraité à El-Biar. Madaoui Hocine conseiller municipal adjoint de Saint-Eugène.</p> <p>Alger Républicain 9 Juillet 1947</p>
1947 – 13 Juillet	<p>Congrès fédéral d'Oran du MTLD.</p>
1947 – 13 Juillet	<p>Composition du bureau du MTLD de Hadjout :</p> <p>Secrétaire Général Louhi Boussad.</p> <p>Secrétaire adjoint Ould Hocine Tayeb.</p> <p>Trésorier Général Hamissi Aissa.</p> <p>Trésorier adjoint Djari Ali.</p> <p>Archiviste Kadri Mohamed.</p>
1947 – 15 Juillet	<p>Composition du bureau du MTLD de Cherchell :</p> <p>Président Salah Moussa.</p> <p>Vice- Président Youcef Khodja Ali.</p> <p>Secrétaire Général Cherifi Mohamed.</p> <p>Secrétaire adjoint Bouchema Mustapha.</p> <p>Trésorier Général Korchi Mouloud.</p> <p>Trésorier adjoint Meghraoui Mohamed.</p> <p>Archiviste Benmakadem Mohamed.</p>

1947 – 17 Juillet	3.000 métallos oranais en grève pour l'obtention de la prime horaire.
1947 – 17 Juillet	Messali Hadj lance un appel au « <i>million d'européens pour lequel le PPA dit-il ne nourrit aucune haine ni arrière pensée quant à son avenir au sein de la nation algérienne</i> » (in : Bul. Des SLNA 15 au 31 Juillet 1947).
1947 – 17 Juillet	Congrès fédéral de Constantine du MTLD sous la présidence de Khider.
1947 – 17 Juillet	Appel de Messali Hadj contre l'Union française et contre tout projet de statut non élaboré par une constituante algérienne.
1947 – 25 Juillet	Réapparition du journal <i>El-Bassair</i> .
1947 – Juillet	Le Service de Liaison Nord-Africaine : (SLNA) note que « <i>dans la région de Makouda et des Beni-Thour (CM de la Mizrana) circulent un certain nombre de Kabyles armés</i> » (in : Bul. Des SLNA juillet 1947).
1947 – 18 Août	Discours du Général de Gaulle réaffirmant le principe de la Souveraineté française en Algérie.
1947 – 31 Août	Les députés UDMA au Conseil de la République se démettent de leur mandat en signe de protestation contre le statut de l'Algérie.
1947 – 6, 7 Septembre	Le premier Conseil National du MTLD élit le Comité Directeur présidé par Mezerna et a pour secrétaire Lahouel et Khider.
1947 – 20 Septembre	Adoption par le Parlement français du statut de l'Algérie présenté par le gouvernement. Ce statut est repoussé par tous les partis politiques algériens.
1947 – 3, 4, 5 Octobre	Congrès de l'UDMA à Blida.
1947 – 6, 10 Octobre	Congrès de l'Union régionale des travailleurs de l'Etat qui regroupe les établissements de la guerre, de l'air, de la marine et des transmissions de l'Algérie. Ce syndicat regroupait 6.000 adhérents.
1947 – 19, 26 Octobre	Elections municipales en Algérie qui sont un succès pour les candidats du MTLD.
1947 – 12 Octobre	Voyage du général de Gaulle en Algérie, où il prononce un discours colonialiste.
1947 – Novembre Décembre	On compte au cours de ces deux mois, environ 100.000 grévistes en Algérie.
1947 – 15 Novembre 15 Décembre	Elections des djemâas dans les communes mixtes et les communes de plein exercice.
1947 – 18 Décembre	. Les Conseillers Municipaux de Mahelma adressent la lettre suivante au Gouverneur Général. <i>"Nous, soussignés, Conseillers Municipaux de Mahelma avons l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants : le 11 décembre 1947 en plein jour et devant tout le monde, le garde champêtre et un employé de la mairie, montés sur un camion appartenant à Monsieur le Maire de la Commune, ont procédé publiquement à une distribution d'armes et de munitions de guerre à toute la population européenne de Mahelma.</i>

	<p><i>Nous protestons énergiquement auprès de vous Monsieur le Gouverneur Général contre les agissements criminels qui tendent à surchauffer les esprits et à créer une atmosphère malsaine, favorable à toutes les provocations et à toutes les entreprises de désordre.</i></p> <p><i>Nous vous prions, Monsieur le Gouverneur Général, d'intervenir pour mettre fin à cette regrettable situation qui a suscité un vif émoi parmi la population musulmane et d'ouvrir une enquête pour punir les responsables de cet état de choses.</i></p> <p style="text-align: center;">Alger républicain 18 décembre 1947.</p>
1947 – 29, 30 Décembre	<p>Congrès de l'Union des Syndicats confédérés du Constantinois. Les membres du bureau élu sont les suivants :</p> <p style="padding-left: 40px;">Soler René. Brahimi Arezki. Fahem Mohamed. Noui Mouloud.</p>
1947 – Décembre	<p>Constitution de l'OS (Organisation Secrète du MTLD). En 1949 elle comptait environ 1800 hommes et une centaine d'armes.</p>
1947 – Décembre	<p>Constitution d'un Comité Central des grèves pour diriger et coordonner les mouvements en cours. On y relève les noms suivants :</p> <p style="padding-left: 40px;">Gallinari des P.T.T. Benmihoub des C.F.A. Boukhala des dockers Mada des C.F.A. Abderrahman des dockers Bensmain des C.F.R.A. Mokhtar des tabacs.</p>
1947 – Décembre	<p>Arrestation de Bellounis Mohamed, conseiller municipal MTLD de Bordj Menaiel.</p>
1947 –	<p>Constitution des Unions Algériennes des Syndicats CGT.</p>
1947 –	<p>Le MTLD envoie une délégation en Tunisie composée de deux syndicalistes dont Bensmain des C.F.R.A. pour étudier l'expérience tunisienne de création de l'UGTT. A son retour à Alger cette délégation se prononce contre cette expérience et contre toute tentative de scission du mouvement syndical. Elle appelle les travailleurs militants du MTLD à renforcer les rangs de la CGT.</p> <p>(témoignage de B.K.).</p>
1948 – 5 Janvier	<p>Manifeste de l'Emir Abdelkrim pour la formation d'un Comité de Libération du Maghreb arabe.</p>
1948 – 7 Janvier	<p>A la suite de l'arrestation de Hazem responsable syndical des cheminots d'Albou ; une pétition a circulé dans le village pour protester contre son inculpation : « 90% des artisans et commerçants d'Akbou ont fermé leurs ateliers et magasins pendant une</p>

	<p><i>heure en signe de protestation ».</i></p> <p>Alger Républicain 7 Janvier 1948.</p>
1948 – 16, 17, 18 Janvier	VIII ^e Congrès des travailleurs du gaz et de l'électricité (CGT) en présence de 80 délégués.
1948 – 17 Janvier	Un tract signé par Messali Hadj donne le détail des négociations avec l'UDMA et annonce qu'elles sont dans l'impasse.
1948 – 20 Janvier	<p>VII^e Congrès de l'Union des Syndicats confédérés de l'Algérois ; 300 délégués y participent.</p> <p>Fayet prononce le discours de clôture et évoque : <i>« le chemin parcouru depuis le Congrès de 1932. Il se félicite de la place prise par les musulmans. Il faudra bien que les pouvoirs publics tiennent compte du désir de liberté nationale qui les anime »</i> et il ajoute : <i>« comme par le passé le syndicalisme continuera donc à lutter pour les deux causes intimement liées : celles du pain et de la liberté ».</i></p>
1948 – 31 Janvier 1^{er} Février	IV ^e congrès de l'Union Syndicale du bâtiment et du bois de l'Algérois.
1948 – 28, 29 Février	Session du CC du PCA qui propose l'ouverture de pourparlers avec le MTLD et l'UDMA en vue de réaliser des listes d'union à l'élection des délégués à l'Assemblée Algérienne.
1948 – 2 Mars	Le MTLD déclare ne réaliser l'union que sur la base du mot d'ordre de <i>« Constituante Souveraine ».</i>
1948 – 3 Mars	A Laghouat, grève des ouvriers du bâtiment au nombre de 130 pour protester contre le licenciement de plusieurs de leurs camarades. Cette grève a duré plusieurs jours. Les travailleurs ont fini par obtenir satisfaction.
1948 – 8 Mars	Première conférence des ouvriers agricoles de la Mitidja en présence de 60 délégués.
1948 – 10 Mars	Manifestation de rue des 2.500 dockers d'Oran pour protester contre le lock-out du port par les acconiers.
1948 – 14 Mars	Première Conférence centrale des ouvriers agricoles de l'Algérie.
1948 – 16 Mars	Semaine d'explication et d'Organisation des ouvriers agricoles de l'Oranie.
1948 – 4 Avril	<p>Elections à l'Assemblée Algérienne. Sur les 59 candidats présentés par le MTLD : 32 furent arrêtés ; la légion étrangère, l'armée, la garde mobile, la gendarmerie, la police armée circulaient partout à pied, dans les voitures blindées ou dans des tanks dans le but d'intimider les électeurs. (<i>in</i> : MTLD : Réalités Algériennes).</p> <p>Evènements à Deschyma où il y eut 11 morts et de nombreux blessés.</p> <p>A Champlain : <i>« les gendarmes français auxquels se joignirent les colons armés tirèrent sur la foule. Cette fusillade fit quatre morts et plus de quarante blessés. Par la suite 200 personnes furent arrêtés et l'état de siège proclamé ».</i></p>
1948 – 15 Avril	2.000 travailleurs de djebel Kouif commencent leur grève qui va durer 62 jours.

1948 – 16 Avril	4.000 ouvriers du secteur bois et bâtiment se mettent en grève en Oranie.
1948 – 23 Avril	Grève de solidarité avec les mineurs du Djebel Kouif. Les dockers du port de Annaba ont décidé de ne plus décharger des bateaux de minerais jusqu'à nouvel ordre.
1948 – Mai	« <i>Sous prétexte de recherches d'armes, la police judiciaire de Guelma effectue des perquisitions dans les douars Ouled-Aar, Shahli, et Kefrih...</i> <i>Plusieurs personnes sont convoquées au bureau du commissariat à Guelma... l'existence de groupes de P.C.A. émeut certainement l'administration colonialiste qui continue ses manœuvres d'intimidation</i> ». Liberté 6 Mai 1948.
1948 – 2 Mai	Appel du Comité de Coordination des syndicats pour un développement de la solidarité avec les mineurs de Djebel Kouif : « Le Comité de Coordination des syndicats Confédérés d'Algérie : CCSCA adresse à toutes les Unions locales à tous les syndicats à tous les travailleurs un appel à soutenir les grévistes de Kouif.
1948 – 9 Mai	Pour briser la grève des mineurs du Djebel Kouif l'Administration recrute des occasionnels « racolage dans les douars voisins de mineurs occasionnels avec la collaboration du Caïd, du garde-champêtre, de l'administrateur. Ces « jaunes » sont transportés sous escorte militaire.
1948 – 8 Juin	Grève des ouvriers agricoles de la plaine de la Mitidja. Le syndicat des ouvriers agricoles lance un appel aux travailleurs de la terre de toute la région : « <i>Par esprit de solidarité le syndicat des ouvriers agricoles de la région de Blida exhorte tous les travailleurs saisonniers à ne pas se rendre dans la région de Blida pendant toute la durée du conflit qui oppose leurs camarades au patronat</i> ». (in : Alger Républicain).
1948 – 14 Juin	La grève des ouvriers agricoles de la plaine de la Mitidja se poursuit : « <i>le gouvernement général ne ménage pas ses efforts : gendarmes, gardes champêtres et agents de la sûreté sillonnent les campagnes sous prétexte que « l'ordre doit être assuré ». Des « Jeeps », des « GMC », des side-cars roulent nuit et jour. Un inspecteur de la sûreté et le garde-champêtre d'Oued-Alleug roulant dans une voiture parcourait toutes les fermes où ils exercent des menaces contre les travailleurs en grève. Au café maure de Ben Tamou, lieu de distraction des ouvriers agricoles, quatre gendarmes stationnent jusqu'à 21 heures et font tout pour intimider les grévistes</i> ». (in : Alger Républicain).
1948 – 16 Juin	Après 62 jours de grève, les mineurs de Djebel Kouif obtiennent satisfaction.
1948 – 20 Juin	La grève des ouvriers agricoles de la plaine de la Mitidja se poursuit et novel appel des syndicats : « <i>l'Union locale rappelle aux ouvriers agricoles en particulier à ceux des régions du Chélif, d'Ain-Boucif, et de Djelfa de ne pas se diriger vers la Mitidja. Elle les invite dans l'ensemble à passer dans l'action revendicative</i> ». (in : Alger Républicain).
1948 – Juillet	Selon le SNLA l'action armée tend à se développer dans les montagnes algériennes. La police a dénombré 20 morts dont un Caïd, un inspecteur de police, 2 gardes champêtres, 5 chefs de fraction et 8 blessés dont un caïd.
1948 – Septembre	Messalli remet un mémoire à l'ONU où est exposé le problème algérien.
1948 – 2,3	Session du CC du PCA. Larbi Bouhali tire les leçons des dernières grèves : « <i>c'est un</i>

Octobre	<i>événement capital dans notre pays, la volonté de lutte qui anime notre classe ouvrière. Par son combat elle est entrain de prendre sa place dans le mouvement national afin de jouer son rôle historique. Même dans un pays colonial comme le notre où la paysannerie est « l'armée fondamentale du mouvement national » le rôle dirigeant doit revenir à la classe ouvrière. Ce rôle elle se prépare déjà à le jouer ».</i>
1948 – Décembre	Désignation de Lahouel Hocine au poste de secrétaire Général du CC du MTLD. Le Parti est alors traversé par différentes crises internes (berbérisme, laminisme...).
1948 – Décembre	Réunion du Comité Central du P.P.A. à Zeddine département d'El-Asnam. Ait Ahmed présente un rapport. Une lutte féroce se déroule entre les différentes tendances pour la conquête de l'appareil P.P.A. – M.T.L.D. (in : Harbi Le FLN...).
1948 –	Au Congrès de la CGT le délégué algérien faisait la déclaration suivante : <i>« les travailleurs algériens sont de plus en plus conscients que leur lutte pour les revendications est inséparable de la lutte pour la liberté. Les travailleurs prennent chaque jour une part plus grande dans le mouvement de libération nationale contre l'exploitation capitaliste et le régime colonialiste qui en est la forme la plus odieuse ».</i>
1949 – 17 Février	Le MTLD participe à Londres au Congrès des peuples contre le colonialisme.
1949 – 20, 27 Mars	Elections cantonales : le MTLD conformément à la résolution adoptée par son comité directeur prêchait l'abstention. Les raisons invoquées par « Maghrib-el-Arabi » était le climat de terreur et d'oppression qui régnaient faisant perdre aux élections toute leur signification.
1949 – 5 Avril	Attaque de la recette principale des PTT d'Oran par des militants du PPA dont Ahmed Be,bella. Cette attaque rapporta une somme de 3millions de francs.
1949 – 1^{er} Mai	Incidents à Mascara : 100 blessés dont 37 grièvement. Kelti Abdelkader devait mourir le 7 mai des suites de ses blessures.
1949 – 26, 27, 28 Mai	Vè Congrès du PCA qui affirma solennellement la priorité donnée à la <i>« lutte pour la libération nationale pour l'instauration d'une République Algérienne Démocratique et Sociale avec son parlement, sa constitution et son gouvernement ».</i>
1949 – 18 Août	L e premier numéro de l'«Algérie Libre » est tiré à 20.000 exemplaires.
1949 – Septembre	Sous prétexte de rechercher un insoumis, une expédition est dirigée sur Sidi Ali Bounab.
1949 – 22 Octobre	Mise au point du MTLD adressée au directeur de Radio Alger : <i>« Vos services ayant annoncé en date du 19 octobre à 20heures que Monsieur Djamel Derdour député avait été reçu par Monsieur René Mayer en donnant au même député l'étiquette MTLD.</i> <i>Nous tenons à vous préciser que Monsieur Djamel Derdour n'appartient plus au M.T.L.D. et que son exclusion a été rendue publique par voie de presse le samedi 18 Juin 1949 ».</i> <i>Alger Républicain Octobre 1949.</i>
1949 – 27, 28, 29 Décembre	Travaux du CC de l'UDMA qui adopte une résolution condamnant le colonialisme et salue <i>"les dernières décisions de l'ONU concernant les peuples dépendants."</i>
1949 – 29	Travaux du CC du PCA.

Décembre	
1950 – 13, 14, 15 Janvier	Conférence algérienne des syndicats confédérés en présence de 300 délégués. La résolution politique demande « <i>le respect du droit syndical, la libération des travailleurs, des démocrates et progressistes emprisonnés, l'arrêt de la répression sous toutes ses formes</i> ».
1950 – 24 Janvier	Les grèves répétées des dockers entraînent ce commentaire de la « <i>Dépêche quotidienne</i> » : « <i>depuis un an environ les dockers pour faire aboutir leurs revendications agissent en maîtres absolus dans le port d'Alger. Leurs grèves nombreuses et déclenchées chaque fois pour des raisons variées gênent considérablement la bonne marche des entreprises dont les travaux dépendent du port.</i> <i>Jeudi dernier à l'issue d'une Assemblée Générale les dockers décidaient de ne plus travailler le dimanche pour protester contre le refus des acconiers de leur accorder le renouvellement de la prime... et pour manifester contre la continuation de la guerre d'Indochine.</i> <i>Les dockers jouaient une nouvelle fois aux dictateurs... Les dockers ont tenu l'après midi une Assemblée Générale au foyer civique et décidèrent la reprise du travail ; mais leur bureau syndical leur a donné l'ordre d'effectuer des arrêts limités et spasmodiques dans le cas où ils reconnaîtraient dans leur équipe les dockers de tendance F.O. ».</i>
1950 - Janvier	Les syndicats algériens obtiennent une représentation autonome au sein de la F.S.M. Leur autonomie vis-à-vis de la C.G.T. s'accroît.
1950 - Janvier	Quinzaine de lutte contre la répression organisée sur l'initiative du Comité des partisans de la paix. 70 comités de lutte sont créés dans différents centres et une centaine de meetings sont tenus à travers tout le pays.
1950 - Février	Grève des dockers d'Oran, avec des manifestations auxquelles participent les femmes des dockers. La Maison du Peuple est saccagée par la police. Les partis et associations : PCA, UDMA, Association des Oulémas, CGT ont voté un appel dénonçant les brutalités policières. Seul le MTLD ne s'est pas associé à cet appel.
1950 - Février	Tournée en Algérie de la troupe théâtrale égyptienne de <i>Youssef Wahby</i> qui connaît un grand succès, la réception qui a eu lieu à cette occasion à Constantine « <i>s'est terminée au chant de l'hymne « Peuple Algérien</i> ».
1950 – 23 Mars	Décret d'application de la décision de l'Assemblée Algérienne instituant un régime de sécurité sociale en Algérie.
1950 – Début Mars	Session du CC du MTLD. Il eut à discuter l'ordre du jour suivant : <ul style="list-style-type: none"> • Bilan de l'activité du Parti. • Elaboration d'un plan de travail. • Discussion du projet de statut su parti. Cette session marque le début de l'opposition de Messali aux autres membres du CC.
1950 – 18 Mars	Arrestation près de la région de Tébessa de 2 militants du MTLD. Cette arrestation est le point de départ du démantèlement de l'OS, sur près de 2.000 membres de l'organisation 363 sont arrêtés, 252 furent maintenus en détention 195 furent

	condamnés dont Khider, Ben Bella, Hadj Benalla, Mahsas.
1950 – 15 Avril	Le PCA propose au MTLD et à l'UDMA une union contre la répression et le complot colonialiste.
1950 - Avril	Les travailleurs des banques engagent une grève qui va durer 53 jours.
1950- Mai	Mémoire de l'Association des Oulémas destiné aux membres de l'Assemblée Algérienne réclamant : <ul style="list-style-type: none"> • La liberté du culte musulman, • La liberté d'enseignement de la langue arabe, • La liberté de la justice musulmane.
1950 – 10 Mai	Ben Bella est arrêté.
1950 – 12 Août	Devant l'accroissement des luttes nationales une conférence interministérielle se tient à Paris pour discuter de la situation en Afrique du Nord.
1950 – 17 Août	Le décret portant extension à l'Algérie de la loi majorant les indemnités dues au titre des législations sur les accidents du travail est violemment combattu par les représentants de la région économique de l'Algérie et par la Conférence Générale de l'agriculture qui adoptent une motion exigeant : <i>« que les modalités d'application ne soient arrêtées qu'après la consultation des organismes représentatifs de l'agriculture, du commerce et de l'industrie ».</i>
1950 – 20 Septembre	Mémoire du MTLD à tous les gouvernements membres des Nations Unies. Il précise la position du MTLD sur la participation de l'Algérie aux préparatifs de guerre.
1950 - Septembre	Constitution du Comité de Défense pour la liberté d'expression pour s'opposer aux nombreuses saisies et condamnations de la presse et essentiellement <i>l'Algérie Libre, Liberté</i> et <i>Alger Républicain</i> .
1950 - Septembre	Des milliers d'ouvriers vendangeurs sont en grève à travers tout le pays.
1950 – 11, 12 Novembre	Session du CC du PCA. La résolution votée appelle les militants : <i>« à accroître leur effort en combattant toutes les tendances sectaires pour consolider et élargir l'Union des forces progressistes dans les usines, dans les villes, villages, douars en vue de la constitution d'un Front National démocratique Algérien pour l'indépendance nationale, la paix et le bien-être ».</i>
1950 – du 5 au 19 Décembre	Au cours de cette période il y eut 22 arrêts de travail sur le port d'Alger ; commentaire de <i>l'Echo d'Alger</i> : <i>« les dockers d'Alger ont inauguré hier une nouvelle méthode de grève afin d'éviter l'embauche des dockers occasionnels et d'imposer la présence d'un délégué syndical dans chaque équipe. Après avoir manifesté de 6 heures 30 à 7heures leur mécontentement contre les décisions du directeur du port, les professionnels de la CGT acceptent l'embauche.</i> <i>Les équipes furent alors réparties sur les différents navires actuellement sur le port.</i> <i>C'est alors que les délégués syndicaux ordonnèrent l'arrêt immédiat du travail ce qui eut pour résultat de paralyser partiellement les manipulations.</i> <i>A midi les dockers restèrent sur place faisant ainsi la grève sur le tas ».</i> (in : <i>Echo d'Alger</i> , 19 Décembre 1950).
1950 – Novembre	Au cours des mois de Novembre et Décembre 1950 les dockers du port d'Alger ont observé 31 arrêts de travail.

Décembre	
1950 – Fin décembre	<p>Session du CC du MTLD où fut discuté le complot colonialiste d'avril 1950 et ses répercussions sur le parti. Trois thèses étaient en présence :</p> <ul style="list-style-type: none">• Retour à la clandestinité totale. Cette thèse était défendue par Bouda, M'Barek Filali, Mostefa Ben Boulaid et Dekhli.• Utilisation plus large et plus prononcée de la lutte légale. Ce point de vue était défendu par Mostéfa Chawki, M'hamed Yazid, Kiouane, Amrane Said.• Combinaison des deux formes de luttes défendue par Ben Khedda, Messali, Lahouel. <p>Au cours de cette session Lahouel fut pris à parti par Messali Hadj. Lahouel présentera alors sa démission qui fut refusée.</p>
1950	<p>Au cours de cette année, il y eut 225 grèves avec la participation de 250.000 travailleurs.</p> <p>Parmi les plus importantes, nous citerons celle des employés de banque qui a duré 53 jours ou celle des ouvriers mineurs de M'zalta dont la durée a atteint 90 jours.</p>